



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

INSPECTION DE CONTRÔLE ET D'EXPERTISE

d'Amiens Nord Est

1 - 3 rue Pierre Rollin

80023 AMIENS CEDEX

Téléphone : 03 22 46 84 10

Mél : pole-ice.amiens-nord-est@dgfip.finances.gouv.fr

AMIENS, le 30/07/2012

SARL AIRLITEC

88 RUE JEAN JAURES

80470 DREUIL LES AMIENS

POUR NOUS JOINDRE :

Réception : 8H45 à 12H et 13H30 à 16H15

Ou sur rendez-vous

Affaire suivie par : Joëlle Deforceville

Téléphone : 03 22 46 84 10

Télécopie : 03 22 38 87 66

Objet : demande de renseignements complémentaires

Monsieur,

En réponse à la demande de renseignements que je vous ai adressée le 8 juin 2012, vous m'avez indiqué que la somme de 30 000€ comptabilisée en rémunération de personnel au titre de l'exercice 2009/2010 correspondait aux indemnités dues à Mr Houllier à la clôture de l'exercice.

Veillez me préciser avant le **15 septembre 2012**, la date à laquelle cette rémunération a été fixée.

Par ailleurs, au titre de l'année 2011, une somme de 67 797€ a été comptabilisée en rémunération de personnel. Or, le montant des salaires bruts figurant sur la déclaration annuelle de salaires s'élève à 4 429€.

Veillez justifier cet écart.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Joëlle Deforceville

Inspectrice